L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 27 OCTOBRE.

France.

La rentrée des chambres doit avoir lieu le 30 octobre.

On prépare, dans plusieurs ministères, divers projets de loi très importants, qui seront, dès la rentrée, déposés sur le bureau de la Chambre des Députés ou du Sénat. Voici, d'après le *Rappel*, quels sont les plus importants de ces projets, qui fourniront un aliment considérable aux travaux parlementaires :

"Le ministre de l'intérieur présentera le complément du projet d'organisation municipale qui traite des attributions des maires et des Conseils municipaux. On se rappelle que le ministre a scindé ce projet organique, et que, la première partie, relative aux élections municipales et à la nomination des maires, est déjà soumise à une commission spéciale de la Chambre des Députés.

"Le ministre de l'instruction publique prépare un certain nombre de projets concernant les trois degrés de l'enseignement national ; le plus avancé de ces projets, celui qui sera présenté à la rentrée, tend à modifier la composition et les attributions des conseils académiques.

"Le ministre de la guerre déposera un important projet réglant les conditions de l'avancement dans l'armée. Ce projet formera le complément de notre nouvelle législation militaire tant de celle qui est déjà en vigueur que de celle que les Chambres élaborent actuellement.

"Le ministre de la justice présentera un projet apportant des réformes à l'organisation de la magistrature et en particulier à la retraite des magistrats.

"Le ministre des finances, enfin, déposera un projet général portant révision de la législation sur les patentes.

"Les projets relatifs à l'organisation municipale, aux conseils académiques et aux patentes seront présentés à la Chambre des députés; les projets relatifs à l'avancement dans l'armée et aux réformes de la magistrature seront déposés au Sénat."

On annonce—mais nous donnons la nouvelle sous toutes réserves—que le parti bonapartiste est sur le point de publier, sous forme de manifeste, le programme politique qu'il se propose de suivre à l'avenir au Parlement et dans le pays.

Si nous sommes bien informé, la ligne de conduite des impérialistes ne serait plus une politique militante, mais une politique expectante, presque constitutionnelle, qui se tiendra prête à tous les événements, et à subir sans murmure les faits qui pourraient s'accomplir.

Les journaux de Paris rapportent que le 5 a eu lieu chez le prince Orloff, à l'ambassade de Russie, un grand dîner auquel assistaient, entr'autres convives, le prince Mentchikoff, le maréchal Canrobert, le général Timascheff, ministre de l'intérieur de Russie le général Berthaut, le général Le Flô et le général Gresley.

Le maréchal Canrobert a porté un toast au tzar, et rappelé en termes d'une éloquence familière et frappante les souvenirs de la glorieuse rivalité de Sébastopol entre les Russes et les Français. Le prince Orloff a répondu par un toast à la France.

On a beaucoup causé de la question d'Orient, naturellement, et le prince Orloff a insisté sur les efforts qu'avait faits, que faisait et que ferait encore la Russie pour maintenir la paix européenne.

PLANS ATTRIBUÉS A BISMARK.—L'*Estafette* a reçu, hier, et par voie indirecte, la dépêche chiffrée qu'on va lire, que nous reproduisons sous toutes réserves, et que lui adresse son correspondant de Genève :

"Je suis en mesure de vous donner aujourd'hui, quelques indications sur les projets attribués à M. de Bismark.

"Si j'en crois des diplomates en situation d'être bien informés, le plan du chancelier ne serait autre que le suivant :

"Soutenir en Grande-Bretagne le programme de non intervention prédit par Stuart-Mill, Gladstone et Bright (Earl Marx est, depuis longtemps à Londres, dans ce but) ;

"Favoriser dans l'Amérique du Nord la doctrine de Washington et celle de Monroe (ce qui nous a valu l'indifférence des Etats-Unis, en 1870-71) ;

"Reconstituer l'ancien Etat hellénique avec les îles de l'Archipel, la Thessalie, l'Epire, l'Albanie et la Macédoine pour dépendances (l'entrevue de Baden a lieu présentement entre le roi Georges et l'empereur Guillaume) ;

"Accorder Candie aux Anglais, pour qu'ils abandonnent Malte au nouveau pape et cèdent à l'Allemagne l'île d'Héligoland contre la restitution du Nord-Sleswig au Danemark ;

"Accorder le Tyrol italien, l'Istrie et les îles Illyriennes à l'Italie pour achever son unification (cela a été convenu avec le chevalier Nigra à Ems) ;

"Accorder la Belgique à la France, en compensation de la perte de l'Alsace-Lorraine, et pour que la France ne se mêle point des événements en cours de perpétration ; prendre la Franche-Comté et la Cochinchine, si la France sort de sa neutralité prudente (c'est le plan italo-prussien de 1871) ;

"Réunir le Tyrol allemand à la Bavière, la Bohême à la Prusse, la Galicie à la Pologne russe ; enlever la Bukovine, le Banat, la Transylvanie, la Croatie, la Slavonie, l'Illyrie et la Dalmatie à l'Autriche-Hongrie, pour les ajouter à la Moldo-Valachie, à la Bosnie, à la Servie, à la Bulgarie, au Monténégro et à l'Herzégovine, et former la confédération des Etats-Unis danubiens (c'est ce que M. Andrassy appelle le traité des deux empereurs) ;

"Réduire l'Autriche-Hongrie à la Hongrie, à la Moravie et à l'archiduché de Vienne ;

"Accorder la Dobrutcha à la Russie avec le protectorat de Constantinople, ville libre, et ouvrir le Bosphore ;

"Ne pas s'opposer à ce que les Anglais fassent de l'Egypte-Syrie une annexe de leur empire des Indes, tandis que les Russes feront la conquête de ce qui leur reste à prendre dans le Turkestan et la grande et petite Boukharie.

"L'Angleterre et la Russie devenant ainsi puissances asiatiques, l'Allemagne de M. de Bismark serait définitivement la grande puissance européenne."

—Le 1er octobre, les soldats du contingent israélite de l'Algérie, en garnison à Montpellier, ont assisté à l'office de *Kippour*, célébré chez M. G. Vidal-Naquet.

M. Cremieux, sénateur, accompagné de M. Lisbonne, député, s'était aussi rendu à cette cérémonie. A la bénédiction paternelle, il a réuni autour de lui ces jeunes soldats, et, après les avoir bénis, leur a adressé une touchante allocution dont nous ne pouvons malheureusement donner que ce qu'a retenu la mémoire :

Vous voilà soldats, mes chers enfants, soldats de notre chère France. Vous battrez-vous? Aurons-nous la guerre? Si vous vous battez, battez vous comme se battaient vos ancêtres, le peuple de Dieu, défendant la patrie. Ils disaient que vous n'oseriez pas prendre le fusil ; vous avez pris le fusil avec un sentiment d'orgueil et de bonheur.

Vous avez été longtemps forcés de courber la tête sous le joug de l'esclavage, sous les haines religieuses ; aujourd'hui, vous êtes libres, vous pouvez porter la tête haute, vous êtes soldats français. Vous voilà au milieu de vos concitoyens, citoyens comme eux ; s'ils vous paraissent grands, redressez-vous, il faut être plus grands qu'eux ; quand vous les verrez faire le bien, dites-vous : il faut faire comme eux et mieux encore si c'est possible.

Enfants, Dieu vous dit : Honore ton père et ta mère, c'est son commandement, et il prolongera votre vie sur la terre en récompense de votre piété filiale. Dieu et les hommes vous disent : Honorez votre patrie. Aimez-la, aimez cette République française qui vous a faits français et vous a donné des droits et des devoirs égaux à ceux de ses autres enfants. Aimez bien ceux dont vous êtes devenus les camarades ; contractez avec eux des liens fraternels ; voyez comme ils vous ont bien accueillis et quelles preuves d'affection ils vous ont prodiguées en vous accompagnant au moment de votre départ pour la gloire.

Enfants : Vive la France ! vive la République !

Dans le temple même de Dieu, cette parole trouve sa place.

L'office, un instant interrompu, s'est terminé au milieu de l'émotion de tous.

LA MAITRESSE DU VICOMTE.—L'affaire du vicomte de Civry, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, vient de se compliquer d'un touchant épisode.

On sait que le jeune viveur avait trois ou quatre maîtresses à la fois,—presque toutes des filles à la mode.

Une d'elles cependant était bien digne d'intérêt. C'était une jolie couturière de dix-huit ans, qui demeurait rue de Seine et se nommait Anna Lory. Ce n'était pas l'intérêt qui guidait celle-là. Elle croyait son amant pauvre, ne lui demandait jamais rien, travaillait pour vivre et l'attendait quelquefois des semaines de suite en pleurant.

Quand M. de Civry était fatigué de sa vie de fou, il allait passer quelques heures auprès de sa pauvre petite maîtresse.

Il y a deux jours, celle-ci a appris par les journaux ce que c'était que le vicomte, et hier, après lui avoir écrit une lettre déchirante, elle s'est asphyxiée.

Autre détail : dans l'origine de l'instruction, le vicomte s'était porté comme plaignant, afin de mieux détourner les soupçons et d'avoir le temps de se mettre hors des atteintes de la police. On sait maintenant à quoi s'en tenir.

—L'*Opinion nationale* va disparaître. Elle a cédé la clientèle de ses abonnés au *Siècle*, moyennant la somme de 40,000 fr.

LES SEULES PRIX DE CAPCINE DE BONNEAU, PRESENTES CE QUE LE PEUPLE DIT.—"C'est le meilleur, le plus sûr remède, c'est aussi le moins coûteux qu'on puisse offrir à un peuple intelligent."—"C'est un article de grand mérite qu'on trouvera bientôt dans toutes les maisons." [illegible]

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les Etats dans l'élection présidentielle de 1876.

Etats	Nombre des électeurs	Etats	Nombre des électeurs
Alabama	10	Minnesota	5
Arkansas	6	Mississippi	8
Californie	6	Missouri	15
Caroline du Nord	10	Nebraska	3
Caroline du Sud	7	Nevada	3
Colorado	3	New Hampshire	5
Connecticut	6	New Jersey	9
Delaware	3	New York	35
Floride	4	Ohio	22
Georgie	11	Oregon	3
Illinois	21	Pennsylvanie	29
Indiana	15	Rhode Island	4
Iowa	11	Tennessee	12
Kansas	5	Texas	8
Kentucky	12	Vermont	5
Louisiane	8	Virginie	11
Maine	7	West Virginia	5
Maryland	8	Wisconsin	10
Massachusetts	13		
Michigan	11	Total	369

LES VOTES PRESIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année. Candidats. Vote Populaire. Vote Electoral.

1789 George Washington — Unanime. 1796 John Adams, Thomas Jefferson. 1800 Thomas Jefferson, Aaron Burr, John Adams. 1804 Thomas Jefferson, C. C. Pinckney. 1808 James Madison, C. C. Pinckney. 1812 James Madison, DeWitt Clinton. 1816 James Monroe, Rufus King. 1820 James Monroe — Un seul vote en opposition. 1824 John Q. Adams, Andrew Jackson, W. H. Crawford, Henry Clay. 1828 Andrew Jackson, John Q. Adams. 1832 Andrew Jackson, Henry Clay, John Floyd, William Wirt. 1836 Martin Van Buren, Wm. H. Harrison. 1840 Wm. H. Harrison, Martin Van Buren. 1844 James K. Polk, Henry Clay. 1848 Zachary Taylor, Lewis Cass, Martin Van Buren. 1852 Franklin Pierce, Winfield Scott. 1856 James Buchanan, John C. Fremont. 1860 Abraham Lincoln, J. C. Breckinridge. 1864 Abraham Lincoln, G. B. McClellan. 1868 U. S. Grant, H. Seymour. 1872 U. S. Grant, Greeley.

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans son enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes ; l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfège sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 221 rue Bayou, près Claiborne. 3 sept—6 m.

Ecole Peabody. — Ecole primaire et la Grammaire. — Cette école modèle où les jeunes garçons et les jeunes filles de 6 à 12 ans, respectivement, reçoivent une instruction méthodique sous la direction de professeurs expérimentés sera réouverte dans les salles du Peabody Normal Seminary, No 267 de la rue St-Charles, au premier, le LUNDI, 11 septembre, à 9 heures du matin. Les familles et les tuteurs sont priés de s'adresser aux professeurs.

ROBT. M. LUSHER, Agent du Peabody Education Fund pour la Louisiane.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme Matthey.

No. 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu VENDREDI, 1er septembre 1876. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront.

DOLBEAR

263 rue du Canal, 263 rue du Canal,

COLLEGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 9 heures du matin à 9 heures du soir, durant toute l'année. Les nouveaux élèves commencent n'importe quand dans une branche quelconque.—Classes de tenue de livres, d'écriture, d'arithmétique, le jour et dans la soirée, pour les dames et les demoiselles.

LEVI DOLBEAR, Président.

11 juillet—1 an—DMJ.

Institution de Mlle Defrance,

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé

PAR MLLE SUZANNE LARRIEU.

Vincennes, 18 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 40 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'institution est des mieux avantagées que si elle était située dans Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre. Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille.

Avis.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont formé une association sous la raison de

POINCY & ANDRÉE,

pour la gestion des propriétés, la perception des loyers, le paiement des taxes et licences, le placement des fonds, &c., &c.

Ils sollicitent l'agence générale des personnes résidant à l'étranger ou à la campagne.

L. ARTHUR POINCY,
C. ANDRÉE.

4oct—6m 116, rue de la Douane.

Département des Finances.

HOTEL DE VILLE,
Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1876.

Proposition pour des Bons de la Ville.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au SAMEDI, 4 novembre 1876, à midi, pour la vente, à la Ville, de cent mille ($100,000) piastres de Bons de la Ville de la Nlle-Orléans et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Toutes les propositions devront indiquer la classe de Bons et le montant de leur intérêt, et les offres devront comprendre le capital et l'intérêt.

Aucune proposition ne sera considérée à un taux plus élevé que le pair des Bons à prime.

Le Conseil se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité, et les réponses seront faites le lundi suivant, à 10 heures du matin.

Les propositions doivent être adressées aux commissaires de la dette consolidée.

ED. PILSBURY, Administrateur.

19oct au 4 nov—2f p s.

AVIS.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 1er Octobre 1876.

TOUTES les personnes qui doivent à la Ville des Taxes arriérées sont priées de se souvenir qu'il ne leur reste que peu de temps pour payer les Taxes jusqu'en 1873 en scrip et celles de 1874 et 1875, sans intérêt.

Après le 31 décembre prochain, toutes ces Taxes seront exigibles en monnaie courante, avec intérêt, frais, etc.

ED. PILSBURY, Administrateur.

1er oct, H p s jus 31déc.

Bureau de la Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 46 de la rue Decatur.—Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1876.—A une assemblée des actionnaires du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, les directeurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année :

J. A. Fernandez, J. M. Villavaso, L. Meilleur, J. L. Duplaich, [illegible], J. Noel, G. Gaos, J. Meier.

A. SAULET, secrétaire.

Bureau de la Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans, No 46 de la rue Decatur.—Nouvelle-Orléans, le 14 octobre 1876.—Le 14 octobre 1876 à une réunion des Directeurs de cette Société Mr J. A. Fernandez a été réélu président et Mr Alfred Saulet, secrétaire.

A. SAULET, Secrétaire.

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 46 de la rue Decatur.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte, la Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses opérations pour l'année expirée le 30 septembre 1876—fin de la cinquième année fiscale.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

PASSIF

[illegible]

J. A. FERNANDEZ, Président.

A. SAULET, Secrétaire.

G. LESARDEUR, Jr.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Ouverture de la Saison Régulière, Dimanche, 22 octobre 1876.

Le directeur a le plaisir d'annoncer aux habitués de l'Académie de Musique qu'il a choisi, avec soin, une compagnie [illegible] qui produit le plus d'effet à New-York et à Londres.

DIMANCHE, 22 octobre—Première représentation, à la Nlle-Orléans, de Hart, et Long Branch, comédie en cinq actes [illegible]

A l'étude—Clarence ! [illegible]

La bienvenue à nos amis !

Grand Bal Paré et Masqué DES POMPIERS

DONNÉ PAR LE

Vigilant Steam Fire Co. No 3

—A—

ODD FELLOWS HALL

LE SAMEDI, 11 NOVEMBRE 1876.

Comité d'arrangements :

H. LUSHER, Chairman, A. FREITAG, E. SCHIEBERT, C. ADAMS.

Comité d'invitation :

N. J. D. HOWARD, chairman.

J. RILEY, W. TERAIN, J. KIEFER, H. WEISSENBACH, J. JOACQUIM, E. DUVIC, E. LAFONTAINE.

La buvette, le vestiaire et le restaurant seront vendus au C. Blaisinger Rooms, coin Conti et Passage de la Bourse, le premier dimanche de novembre, à midi.

H. LUSHER, Chairman.

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON, 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST le plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains ; TROIS BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. La meilleure bière et les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) toujours sur le comptoir.

[illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE, A. CARROUCHÉ,

(Successeur de M. F. F. DUCONGE.)

PRÉVIENT sa clientèle et ses amis en général qu'il vient de recevoir par les derniers steamers un assortiment complet de Préparations pharmaceutiques françaises, de produits chimiques et de Plantes et fleurs fraîches les plus en demande, qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Tout article venant de chez lui est garanti comme sortant du laboratoire du propriétaire.

LAURENT LACASSAGNE.

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs.

28..........RUE DECATUR..........28

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la fameuse marque de Cognac F. Denis Gabriel Mounié & Co de Cognac, et de l'incomparable [illegible]

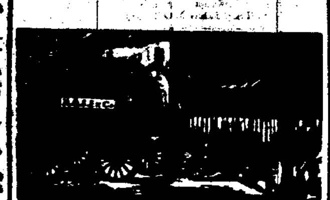

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilège exclusif de vider les fosses, lieux d'aisances, &c.)

Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE,

dont elle se sert consistent en ce que le travail peut se faire à toute heure du jour ou de la nuit en ce que les dépôts sont entièrement enlevés et en ce qu'une fosse ordinaire est vidée en dix ou quinze minutes; en ce que le tout se fait à

BAS PRIX.

On reçoit les ordres aux bureaux de la Compagnie, No 153 de la rue de la Commune ou à la boîte No 913 du bureau de poste.

Planteurs sucriers, attention !

Bisulfite de Chaux, de Bonnabel.

CE bisulfite, que la majorité des planteurs sucriers emploient constamment depuis vingt-cinq ans, est toujours reconnu par tous ceux qui font, achètent, vendent ou consomment du sucre comme le seul agent qui purifie, décolore et complètement, le jus de la canne, sans détruire aucune matière sucrée [illegible] Du sucre [illegible] de mélasse sont les deux résultats de l'effet direct de toute espèce d'action pour le jus de la canne.

H. BONNABEL.

Au No 27 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville.

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages etc. Il y a des salons particuliers au premier : des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers et d'établissements, que les demandes de travailleurs, ouvriers ou employés français sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Conseil appelle également l'attention des français nouvellement arrivés en cette ville sur le Cours d'Anglais Gratuit [illegible] régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siège de la Société.

EDGAR LARUE, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous les renseignements leur seront donnés.

11 juin 76—1an

REMEDE INFAILLIBLE —CONTRE LA— DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être publié [illegible] sous le nom de "WILLOZ DYSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt, [illegible] Marigny, No 198 et dans les principales pharmacies de la ville.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON,

No. 52...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 52

(Désignation Nouvelle.)

Manufacture à vapeur de :

TABACS FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC ET CHIQUES, PIPES &c.

Nouvelle-Orléans.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Fabrique à vapeur de Chaussures à Vis.

P. PAVIA,

[illegible]

HUILE D'ASSURANCE !

LA MEILLEURE

HUILE DE SURETÉ

à l'usage des familles,

Instamment recommandée par les compagnies d'assurance, les bureaux de santé, les premières autorités scientifiques et tous ceux qui en connaissent les

EXCELLENTES QUALITÉS,

LA PARFAITE

SURETÉ QU'ELLE OFFRE

CETTE huile d'éclairage est offerte au peuple du Sud comme la meilleure et la plus sûre qui provienne du pétrol.

Elle réunit les trois qualités essentielles de

LA SURETÉ, DU BRILLANT ET DE L'ECONOMIE.

On peut s'en servir, avec une sûreté absolue, pour n'importe quelle lampe d'huile, kérosène ou d'huile de charbon, sans changement de lumière.

L'attention de toutes les personnes intéressées à satisfaire un grand besoin de la génération.

Une bonne lumière artificielle,

est appelée sur les certificats suivants du Bureau de l'excellence et de la sûreté de cette

BELLE HUILE D'ECLAIRAGE.

Certificat du comité du Bureau des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 12 mai 1876.

Nous, soussignés, membres du comité des incendies du Bureau des Assureurs de la Nlle-Orléans, ayant lu les certificats de chimistes et d'experts et assisté aux expériences faites par la Pureline and Portable Gas Light Company, invitons les compagnies d'assurance à recommander l'huile de sûreté pour l'éclairage.

Nous croyons qu'en l'employant généralement au lieu de l'huile de charbon ou huile Kérosène, on préviendrait les explosions et les incendies causés par les lampes, qui l'existence et la propriété courraient même de dangers.

F. FOURCHY,
M. MUSSON,
H. J. PEYCHAUD,
JOHN HENDERSON,
F. A. BARKER.

Certificats de compagnies et d'agents de compagnies d'assurance.

Nlle-Orléans, Lne, 1 mai 1876.

Les soussignés, officiers de compagnies d'assurances, sont persuadés, d'après les certificats de chimistes et d'experts, que l'huile d'assurance que vend la Pureline and Portable Gas Light Company est parfaitement sûre pour l'éclairage.

Si l'on pouvait généralement la substituer aux qualités inférieures de l'huile Kérosène ou de l'huile de charbon, nous sommes d'opinion qu'elle diminuerait de beaucoup le nombre des incendies causés par les explosions de lampes, et, conséquemment les risques d'incendie.

Nous ne voyons pas d'objections à l'assurance des maisons où cette huile est employée pour l'éclairage.

I. N. MARKS, Prés. Firemen's Ins. Co.
MARSHALL J. SMITH & Co., Agents.
W. E. FITZGERALD, Agent.
AND. FOSTER ELLIOT, Res't Sec. Liverpool and London and Globe Insurance Co.
R. E. MUSGROVE, Agent London and Lancashire Fire Ins. Co.
P. B. FELL, Agent Imperial and Northern Insurance Co.
E. AUCH, Président Lafayette Insurance Co.

Bureau des Assureurs,

THOS A. ADAMS, Président,
J. TUYES, Vice-Président,
GEORGE MATHERS, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, [illegible] mai 1876.

A Mr. Wm. E. Jervey, surintendant de la Pureline and Portable Gas Light Co. :

Cher monsieur,—Nous, soussignés, officiers de compagnies d'assurance, avons été informés des efforts que toute votre compagnie pour remplacer, par une huile d'éclairage sûre, les qualités inférieures d'huile kérosène et d'huile de charbon, dont on se sert actuellement.

On a signalé à notre attention la supériorité de "l'huile d'assurance," et les expériences qui ont eu lieu en présence du comité des incendies du Bureau des assureurs, jointes au témoignage des hommes de science qui l'ont analysée et essayée, nous font espérer que vos efforts, qui ont pour but de donner aux consommateurs une huile que les chimistes et les experts déclarent "parfaitement sûre et à l'usage des familles" seront couronnés du succès qu'ils méritent. Nous croyons que "l'huile d'assurance," si elle était généralement employée réduirait de beaucoup le nombre des explosions et des incendies causés par les lampes, diminuerait les dangers auxquels l'existence et la propriété sont exposés.

F. FOURCHY, Prés. Merchants' Mutual Insurance Co.
ML. MUSSON, Prés. New Orleans Insurance Association.
HY. PEYCHAUD, Prés. Hope Ins. Co.
F. RICKERT, V. Prés. Teutonia Ins. Co.
JOHN HENDERSON, Prés. Hibernia Ins. Co.
JAMES I. DAY, Prés. Sun Mutual Ins. Co.
THOS A. ADAMS, Prés. Crescent Mutual Insurance Co.
ED. A. PALFREY, Prés. Factors' and Traders' Insurance Co.
LLOYD R. COLEMAN, Prés. Mechanics' and Traders' Ins. Co.
WEISHANS & WOODS, Insurance Agents.
J. M. OGLESBY, Prés. Commercial Ins. Co.
J. H. WOODS, Prés. Home Ins. Co.
A. GRANGER, Sec. People's Ins. Co.
F. A. BARKER, Insurance Agent.
J. TUYES, Prés. New Orleans Ins. Co.
A. CHIAPELLA, Prés. Union Ins. Co.
S. A. MORITZ, Agent London Assurance Corporation.

Toutes les expériences complètes auxquelles l'huile d'assurance a été soumise par les propriétaires, les officiers de compagnies d'assurance, les médecins, les chimistes, les membres du Bureau de santé, ont été suivies de preuves irrécusables de sa supériorité et de sa sûreté à la confiance du peuple.

Les pères et les mères qui désirent que leurs enfants et leurs demeures soient à l'abri de dangers devraient employer l'huile d'assurance.

Qui est reconnue, d'une manière spéciale, par tous ceux qui s'en sont servis, à cause de la lumière douce, brillante et sans odeur [illegible]

Le prix en a été réduit de façon à la mettre à la portée de toutes les bourses et [illegible]

Distillée et raffinée pour la Pureline and Portable Gas Light Company.

Aux Nos [illegible] de la rue [illegible]

CHARLES [illegible]

[illegible]

CYRUS BUSSEY, V. Président.
W. C. BLACK, [illegible]
S. H. KENNEDY, Trésorier.
G. H. PENNIER, Avocat.
WASHINGTON V. CROOK.

PALAIS DES MEUBLES

—DE—

HUBBARD,

Au coin des rues

Remparts et Perdido.

Le plus ancien, le plus grand, le plus beau des magasins du Sud, celui où se font les meilleurs marchés.

On y reçoit journellement, par bateaux à vapeur, steamers, chemins de fer et navires à voiles, des meubles de choix, des formes gracieuses.

L'attention spéciale des acheteurs est appelée sur le mobilier de chambre à coucher du Centenaire—le Centennial Bedroom Suit—le plus beau qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

Venez le voir !

Nous remercions nos amis, nos clients et le public du généreux patronage dont ils nous ont honorés jusqu'ici ; nous faisons en sorte de continuer à le mériter en leur offrant ce qu'il y a de mieux.

Jos. B. HUBBARD,

Fabricant et marchand de toute espèce de

MEUBLES,

TAPISSERIE,

MATELAS A RESSORTS,

MATELAS,

PLUMES D'OIES VIVANTES,

&c., &c., &c.

MAISON ETABLIE —EN— 1840.

MEUBLES DE SALON

(faits par la maison)- grandes variétés courantes et de couvertures ;

MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER, "NE PLUS ULTRA,"

en noyer, bois de rose, acajou, chênes et imitation—pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

MEUBLES DE SALLE A MANGER,

toute espèce ;

Meubles de Bibliothèques et de Bureaux.

Meubles de Vestibules.

Armoires à une et deux glaces.

Glaces françaises et allemandes.

Cadres en noyer ou dorés,

Objets de fantaisie,

Tables de jeu,

Toilettes,

Secrétaires.

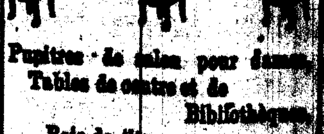

Pupitres de salon pour dames.

Tables de centre et de Bibliothèques.

Bois de lits,

Lavabos,

Chaises,

Berceuses,

Sofas,

Etagères,

Bibliothèques,

Etc. Etc.

[illegible]

JOS. B. HUBBARD,

No 124, de la rue des Remparts, coin Perdido,

Et Nos 24, 26, 28, 30, et 32 [illegible]

Salle du Comité Central de l'Etat. Salle du Comité d'enregistrement et d'élection.

[illegible]

J. W. PATTON.

ENREGISTREMENT.

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

SIXIEME WARD. [illegible]

SEPTIEME WARD. [illegible]

[illegible]

PATRICK CREAGH, [illegible]

[illegible]

S. C. HOWARD, [illegible]

[illegible]

R. A. BURKE, [illegible]

J. B. ALCEE GAUTREAUX.

Bureau Consultatif au Enregistrement et Election.

[illegible]

L. W. PATTON.

ASSURANCES.

Mechanics' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Par W. NEWMAN.

[illegible]

PAR E. GUINAULT.

[illegible]

PEYTROUSE & BOIS.

[illegible]

J. A. LACROIX,

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

DIRECTEURS.

F. MASPERO, P. PATTO, A. S. KELLY, CHAS. LAFITTE, A. A. CHAFFRAIX, ED. TONY, F. FOURCHY, H. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ, J. M. ALLEN.

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR COFFMAN, MARKS & CO.

[illegible]

PAR MACON, ELLISON & CO.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

Germania Insurance Company,

Bureau No. 124 de la rue de la Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

[illegible]

HOME INSURANCE COMPANY

Compagnie établie en 1852,

RÉORGANISÉE,

[illegible]

1876.

Capital - - - - - $400,000.

[illegible]

Hibernia National Bank.

[illegible]

L'Abeille [illegible]

VENDREDI [illegible]

TROIS [illegible]

[illegible]